

ACTE DE RENOUELEMENT DE CONCESSION

Concession n° 3/22/58 et 59

Le maire de la commune de Corbas,

Vu la demande présentée par Mme LATREILLE Liliane domiciliée, à Solaize (Rhône), 39 rue du Levant et souhaitant obtenir le renouvellement de la concession n°3/22/58 et 59.

Il est accordé une concession trentenaire au nom de Mme POLSINELLI Silvana à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de **renouvellement** pour une durée de trente ans prenant effet le 07 novembre 2024 et expirant le 07 novembre 2054.

La concession est accordée moyennant la somme de quatre cents Euros, qui a été versée au trésor public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 8 novembre 2024

Le Maire

